



Filière bovine

Evolution technico-économique d'un élevage bovin viande en conversion



Contexte

Chaque année un grand nombre de producteurs bovins viande se convertit à l'agriculture biologique. Ces éleveurs sont en demande de références quant à la modification de leurs pratiques sur la ferme, tant pour l'alimentation du troupeau que de l'engraissement. Leurs demandes concernent la gestion de l'herbe, qualité des fourrages, choix et utilisation des méteils, comment trouver des céréales et protéagineux en complément de leurs productions, ...

Etat des conversions en bovins viande pour la région Occitanie de ces 3 dernières années :

L'Occitanie est la première région française en nombre d'éleveurs et nombre de têtes en Agriculture Biologique. On note depuis 2015 une forte progression des conversions des élevages pour la région Occitanie avec 411 conversions. En tête, le département de l'Aveyron avec 70 conversions engagées entre 2015 et juillet 2017 mais les départements de l'Ariège et de la Haute Garonne ne sont pas en reste puisque l'Ariège est le second département et la Haute Garonne, le sixième.

Filière Bovine

Pour répondre à cette demande, l'accent a été mis sur les évolutions technico-commerciales à mener sur une exploitation en bovin viande en conversion. Une rencontre a été organisée le 21 novembre 2017 dans une exploitation située dans le Mirapicien.

Retours d'expérience de la Ferme des Pradels (09600 Esclagne)

La ferme des Pradels est orchestrée par Mr Raynié Alain et Mr Raynié Michel qui a rejoint le GAEC en 2016. La conversion en agriculture biologique de la ferme s'est réalisée en 2 temps, en non simultané. La partie culturale a été convertie en 2015 et les animaux en 2018. L'objectif de la ferme est de tendre vers l'autonomie fourragère mais également en termes de semences.

Foncier / assolement	70 ha de prairies temporaires 80 ha de landes, parcours de prairies naturelles
SAU 228 Ha	78 ha de cultures
Cheptel	95 mères de race limousine
UTH	2

Fiche réalisée par :

CIVAM Bio 09 - Les Bios d'Ariège - Cottes - 09240 La Bastide de Sérour
Tél: 05 61 64 01 60 - civambio09@bioariego.fr - www.bioariego.fr

ERABLES 31 - Bordeneuve - 31370 Lahage
Tél: 05 61 34 13 04 - erables31@biomidipyrenees.org -www.erables31.org

Bio Occitanie - Fédération régionale d'agriculture biologique

Edition décembre 2017

Fiche rédigée par Corinne Amblard
Crédit Photo : CIVAM Bio 09

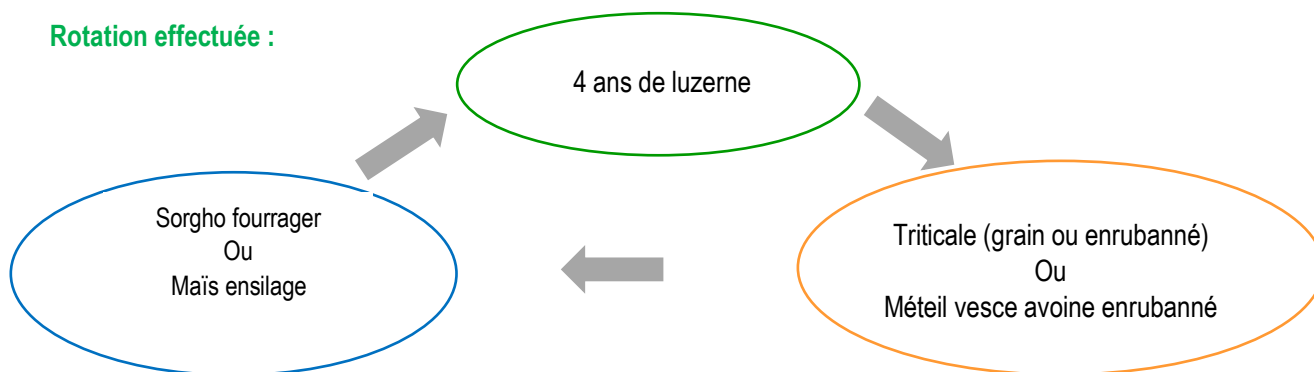
Avec le soutien de :



PROJET COFINANCÉ PAR LE FONDS EUROPEEN AGRICOLE POUR LE DEVELOPPEMENT RURAL. L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES.



Rotation effectuée :



Le choix des méteils enrubanné a plusieurs intérêts :

- Sécuriser la quantité des fourrages
- Maîtriser la qualité et les performances de production
- Adapter à de nombreuses catégories d'animaux

Semences fermières : Une partie des semis de vesce, avoine, sorgho est récolté pour être ressemée.

Rations distribuées aux vaches en engraissement :

Ration	Constats d'efficacité de la ration
5 kg de mélange / jr distribué en 1 fois	Le mélange distribué équivaut à 12% de MAT*, faiblement protéiné. Le manque de protéine décuple le risque d'acidose. L'acidose engendre un manque de valorisation de la ration globale, limite le GMQ* et la capacité de finition des animaux.
3 kg de triticale broyé (fin) 2 kg d'aliment du commerce à 18% de MAT	
A volonté foin grossier tardivement	Ce constat d'assimilation est cohérent avec le témoignage des éleveurs qui ont constaté que plusieurs vaches en engraissement avaient des diarrhées.

*MAT : Matière Azotée Totale

*GMQ : Gain Moyen Quotidien

Actions correctives recommandées :

- Vérifier l'ingestion d'une bonne quantité de foin avant la distribution du mélange céréalier (10 kg minimum de foin ingéré),
- Distribuer le mélange céréalier en 2 repas par jour,
- Remplacer le triticale par l'orge qui est une céréale moins acidogène,
- Réaliser un broyage moins fin de la céréale (broyage grossier) ou aplati.
- Intégrer un correcteur azoté de 30 % de MAT (1kg pour 3 kg de triticale) à la place de l'aliment du commerce à 18 % de MAT

Pour aller plus loin sur l'alimentation, vous pouvez consulter la fiche technique « Bon à savoir pour maîtriser l'alimentation de vos animaux ! » éditée par le CIVAM BIO 09 en 2016.

Commercialisation des animaux :

Cette ferme réalise une partie de la vente en broutards auprès d'une coopérative du secteur, principalement pour les mâles. Avec l'intégration d'un membre dans le GAEC, une grosse partie des femelles sont gardées pour le renouvellement et agrandissement du troupeau.

En second produit, sont engraisés une quinzaine de vaches par an vendues en vente directe ou dans les filières organisées.

Cette ferme ayant fait une conversion non simultanée*, les vaches adultes présentes au début du passage en bio ne pourront être vendues en circuits bio. Seul des veaux pourront être commercialisés en bio après la fin de la période de conversion du troupeau.

* Avoir passé ¾ de la vie en AB avant d'être vendu en AB

Conclusion :

L'expérience de cette ferme témoigne surtout de la recherche d'autonomie fourragère pour combler les besoins d'un troupeau mais également dans le but d'engraisser un maximum d'animaux afin multiplier les produits et les débouchés dans différents marchés. Ces choix contribuent à la résilience de la ferme face aux aléas quels qu'ils soient (aléas des coûts des aliments, climatiques, filières, marchés...)